

Jardins Perchés : une ferme maraîchère expérimentale au cœur de la ville



Ce printemps, la ferme maraîchère expérimentale « J’habite mon jardin » installée au cœur de la résidence des Jardins Perchés de Tours Habitat à Tours-Nord débute sa production. Ce jeudi 6 mai, Wilfried Schwartz, Président de Tours Métropole Val de Loire et Alice Wanneroy, Vice-Présidente déléguée au Projet Alimentaire Territorial ont visité ces serres innovantes installées sur les toits de la résidence, où salades et choux sont cultivés sur substrat neutre ou hors-sol, autrement dit sans terre. Ce système de production innovant est facilement reproductible pour faire pousser au sein des villes fruits et légumes, malgré les contraintes d’espace. Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, Tours Métropole Val de Loire soutient cette démarche qui permet au plus grand nombre d’accéder à une alimentation locale, saine et responsable.

Récolter des fraises, des tomates cerises ou des herbes aromatiques dans une jardinière sur un balcon, c'est possible ! Mais en quantité insuffisante pour espérer nourrir toute la famille au quotidien ? Les espaces contraints inhérents aux milieux urbains semblent en effet, peu enclins à accueillir des parcelles de terre à cultiver.

Et pourtant... Au cœur de la Métropole de Tours, c'est bien un potager qui s'est développé dans le parc et sur le toit de la résidence d'habitat social « Les Jardins Perchés » de Tours Habitat. Limitée à 2000 m² exploitables au sein du bâtiment, sa productivité n'en est pas moins importante. L'espace de production se trouve à la fois au sol, au pied des habitations (verger et espace maraîcher) et sur le toit avec des bacs de culture et une serre équipée de matériels innovants, notamment le système de culture hydroponique « GreenUp ».

Un système innovant pour s'adapter aux contraintes urbaines

Conçu et optimisé pour la culture verticale, le système « GreenUp » intègre les contraintes d'une exploitation en milieu urbain car silencieux, léger, et économe en ressource et en déchets. Il est également parfaitement adapté aux toitures de bâtiment car sa charge au sol est faible.

Son système de fertirrigation en continu (irrigation avec une eau contenant des fertilisants) permet d'apporter aux plantes tous les



nutriments dont elles ont besoin pour leur développement. Par ailleurs, l'utilisation en appoint de LED horticoles permet une culture toute l'année. Enfin, sa conception lui permet d'atteindre un rendement de production élevé au m².

Le respect de l'environnement au cœur du projet

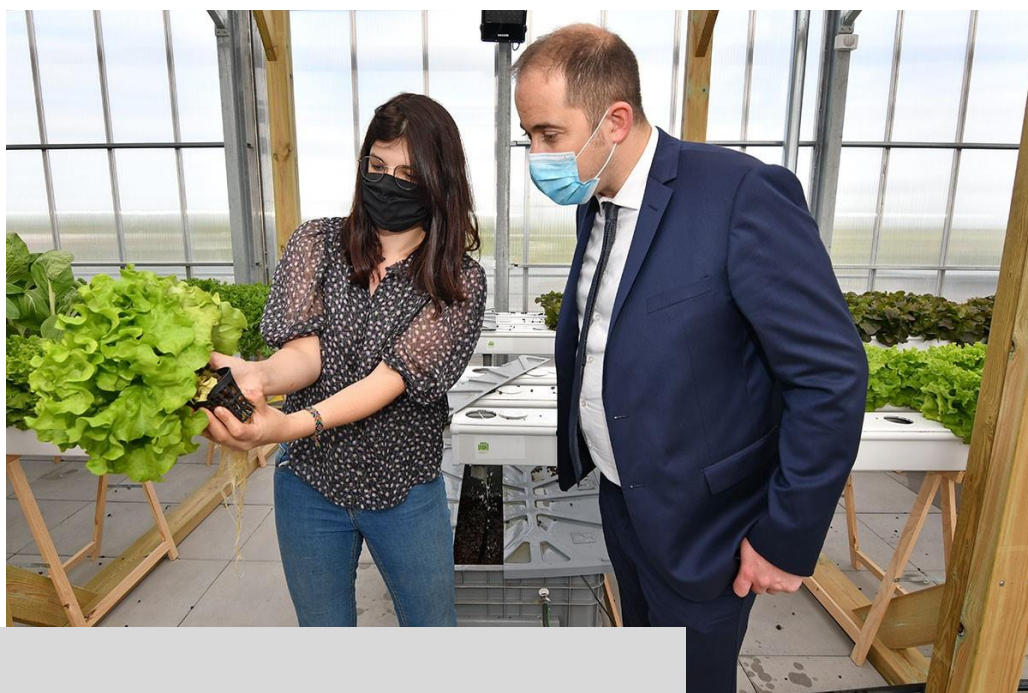
L'activité de maraîchage prend exemple sur la nature pour créer une exploitation harmonieuse, durable, économe et productive. Une démarche environnementale « 0 Phyto » a ainsi été mise en place. Grâce au matériel innovant utilisé, les légumes cultivés consommeront durant leur croissance dix fois moins d'eau que les cultures conventionnelles en plein champ ! En circuit fermé, l'eau qui ne sera pas utilisée par les plantes sera en effet récupérée et réinjectée.

Enfin, une partie de la chaleur nécessaire à la culture des fraises, salades, tomates, concombres, courgettes, champignons et plantes aromatiques est fournie naturellement par dissipation de la chaleur venant de l'immeuble.

Une démarche qui crée du lien social

Au cœur de l'organisation expérimentale « J'habite mon Jardin », l'exploitation maraîchère est gérée par Victor Soret, un jeune agriculteur sorti récemment de formation à Agrocampus Tours-Fondettes. Elle permet aux habitants de disposer d'une alimentation saine et ultra locale à un moindre coût, la production étant entièrement vendue en direct, que ce soit sur place ou en AMAP.

Elle sert également pour Agrocampus Tours-Fondettes de lieu de formation à destination de futurs maraîchers urbains, et d'élus qui souhaiteraient développer des projets de ce type, mais également de lieu de rencontre pour l'association de riverains qui s'est créée en interface avec le maraîcher. Des animations, créatrices de lien social, y sont organisées : cueillette, compostage, ateliers ...



« Au-delà du lien social et de la démarche vertueuse, cette initiative est une formidable opportunité de redonner une place centrale au végétal consommable en ville »

Wilfried Schwartz

Président de Tours Métropole Val de Loire

Relocaliser l'agriculture en ville, un enjeu fort du Projet Alimentaire Territorial de Tours Métropole Val de Loire

Associée à la conception des « Jardins Perchés » depuis l'origine du projet, Tours Métropole Val de Loire a soutenu à hauteur de 50 000 € le système de production des fruits et légumes. Totalement innovant, ce dernier est entièrement reproductible et permet de disposer d'un projet économiquement viable pour le maraîcher.

Ainsi, l'ensemble de la démarche proposée aux Jardins Perchés s'inscrit dans l'ambition du Projet Alimentaire Territorial porté par la Métropole : garantir une alimentation de qualité aux consommateurs tout en permettant aux producteurs locaux de vivre de leur travail.

Rappelons que le Projet Alimentaire Territorial de Tours Métropole Val de Loire a été soumis aux services du Ministère de l'Agriculture en vue d'une labellisation il y a quelques semaines. A la clef : une reconnaissance nationale, qui légitime la démarche engagée par la Métropole depuis plusieurs années.



Le projet a été récompensé par le prix de l'innovation urbaine « LE MONDE Smart cities » – catégorie Habitat !

Les jardins perchés, un projet mêlant habitat social et maraîchage urbain

Sorti de terre en 2019, le projet des Jardins Perchés a accueilli ses premiers locataires début 2020. Avec 76 logements (T1bis au T5) disposant chacun d'une place de parking et d'un local à vélo commun, la résidence est composée de 3 bâtiments reliés par des passerelles aériennes. Sa conception a été étudiée pour limiter les charges des futurs locataires : bâtiment basse consommation labellisé Effinergie et certifié BEE+, limitant ainsi les consommations d'énergie et espaces verts cultivés ou entretenus par le maraîcher, réduisant les frais d'entretien des espaces extérieurs.

De nombreux critères (l'ensoleillement, l'emprise au sol, l'irrigation, la gestion des flux, la maîtrise des coûts...) ont également été étudiés par les 2 cabinets d'architectes pour adapter le projet architectural de la résidence.